

Protection famille en cas de séparation

Par matis007, le 17/03/2008 à 17:51

je vis séparé depuis 6 ans et ma fille vient d'accuser son "beau père" d'attouchements.....Propos tenus devant des eleves de sa classe puis devant la CPE et enfin devant un agent de la gendarmerie...Une confrontation entre elle et son beau pere a eu lieu et à ce moment elle a déclaré que ces propos etaient mensongés et qu'elle avait révé....Cette confrontation devait elle avoir lieu ??

Depuis sa déclaration, elle est avec sa maman chez ses grands parents...persuadés de l'innocence de leur gendre....influence portée sur ma fille qui est au courant des risques encourus par son beau pere.....propos tenus par sa grand mere concernant les risques si l'accusation est relle....Comment protéger ma fille d'un environnement qui semble idéal avec des personnes qui l'entourent qui pensent que ma fille "fabule"... âge bête......